



Budget de l'Inde - 2025

Synthèse des récents changements de politique et des propositions en matière de taxes directes et indirectes, leur impact et indicateurs économiques.

Index

03

Avant-Propos

04

Mouvement de la
Roupie

05

Le Budget en bref

06

Propositions Budgétaires
Taxes Directes & Indirectes

11

Focus sur le Commerces et
les Échanges

13

Impact

14

Changements Récents de
Politique

17

Indicateurs Économiques

Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet.

Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer que les informations contenues dans ce document proviennent de sources fiables et que cette publication est exacte. Toutefois, cette publication n'est pas destinée à prodiguer des conseils juridiques, fiscaux, comptables ou autres conseils professionnels. Nous recommandons de demander un avis professionnel avant d'entreprendre une action sur des questions spécifiques.

Avant-Propos



Ajay Sethi
Managing Partner

E: ajay.sethi@asa.in

Investir dans les individus, l'économie et l'innovation

Voici le contexte pré-budgétaire. La consommation domestique est au plus haut, tout comme un climat favorable des affaires, avec un PIB projeté à environ 6,5%. Le risque à l'horizon est la situation géopolitique mondiale délicate. L'autre obstacle, bien que plus facile à gérer, est la nouvelle terreur des guerres commerciales : les droits de douane ! Les attentes sont claires : davantage de déréglementation, moins d'interventions et, pour la classe moyenne quelque peu ignorée, une réduction de la charge fiscale. Entrons dans le budget.

La Ministre des Finances a mené une montée en puissance avant d'annoncer une mesure phare pour la classe moyenne : une exonération d'impôt sur les revenus allant jusqu'à 1,2 million de roupies! Mais le budget s'articule autour de plusieurs axes, mêlant décisions stratégiques et mouvements populistes, avec une prédominance des premières. Elle a défini six priorités pour les cinq prochaines années : fiscalité, énergie, développement urbain, exploitation minière, secteur financier et réformes réglementaires. Ces domaines sont accompagnés d'une attention particulière pour la consommation et l'investissement en capital, sollicitant ainsi davantage l'implication du secteur privé. Il est probable que le gouvernement ait atteint un plateau en matière de dépenses d'investissement ou que, dans certains domaines, il estime qu'une moindre participation peut être utile. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une bonne initiative. On le voit dans l'agroalimentaire, le tourisme et même le développement des compétences. Un accent particulier est mis sur l'énergie nucléaire, avec un objectif de 100 GW d'ici 2047, et un budget de 200 milliards de roupies dédié à la R&D pour développer 10 petits réacteurs modulaires d'ici 2033, illustrant une vision résolument tournée vers l'avenir.

L'Est et le Nord-Est de l'Inde bénéficient également d'une priorité élevée, avec des investissements dans les usines d'urée, les instituts de transformation alimentaire et de nouveaux aéroports. Un projet d'intégration accélérée de ces régions à la prospérité nationale est en marche. De plus, face à une demande croissante de soins de santé et à un manque d'accès en milieu rural, d'importants

financements sont alloués à l'expansion de la couverture numérique des centres médicaux et à l'application de l'intelligence artificielle à la santé. Un plan similaire est en place pour l'éducation.

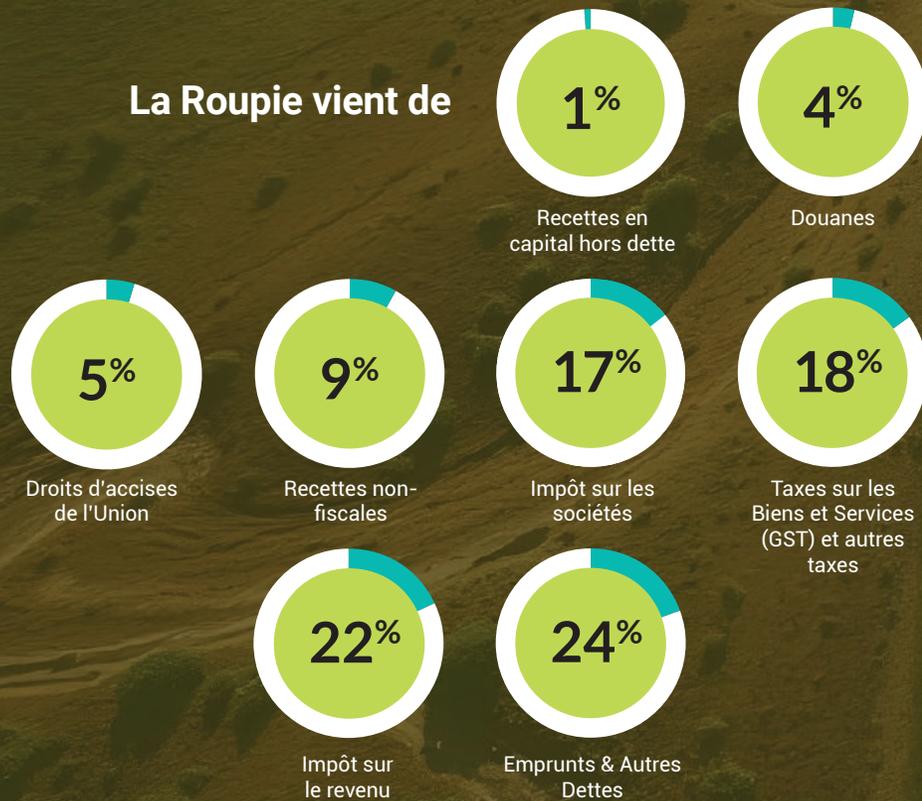
De même, pour stimuler la croissance, le budget accorde une attention particulière aux PME afin de réduire la pression sur leur fonds de roulement, notamment en diminuant les droits de douane sur les produits agricoles, l'artisanat, le cuir, les équipements médicaux, l'électronique, le MRO (construction navale et démolition navale, chemins de fer), pour n'en citer que quelques-uns. J'ai été particulièrement surpris, et heureux, de voir qu'un fonds de développement maritime avait été créé pour un montant de 250 milliards de roupies. Bien qu'il vise à équilibrer les dynamiques géopolitiques affectant les voies navigables internationales, il a un impact plus profond. L'Inde était une grande puissance commerciale maritime jusqu'au 15ème siècle. Il est temps de se réapproprier notre héritage.

Le secteur de l'assurance devient hautement attractif pour les investisseurs étrangers, leur permettant désormais de détenir 100% du capital, contre 74% auparavant. Y aura-t-il quelque chose dans l'immédiat pour le secteur bancaire ? D'autres réformes sont attendues, avec des mesures visant à accélérer les fusions. Les règles de 'Safe Harbour', qui concernent directement les investisseurs étrangers, ont été libéralisées. Mais ce qui a retenu l'attention, c'est ce qui n'y figurait pas: aucune mention n'a été faite concernant une réforme de la GST ou de la normalisation des taux.

Elle nous a laissé songeurs quant au déficit budgétaire de cette année, qui s'élève à 4,8%, et aux 4,4% prévus pour l'année prochaine. Toutefois, la véritable surprise réside dans l'annonce d'un nouvel Income Tax Code au début du mois de février, qui remplacera la loi actuelle qui régit nos vies depuis 1961. Elle promet que ce code sera simple et moins litigieux. Outre le réapprentissage des obligations fiscales, pourrait-il y avoir quelque chose de plus ? Je suppose que nous devons retenir notre souffle jusqu'à la semaine prochaine.

Mouvement de la Roupie

La Roupie vient de



La Roupie est allouée à



Le Budget en bref

TAXES DIRECTES

- Introduction prochaine d'un nouveau projet de loi sur l'Income Tax
- Exonération d'impôt pour les revenus d'individuels jusqu'à 1,2 million d'INR
- Mise en place d'un régime d'évaluation forfaitaire pour les cas de prix de transfert
- Extension du délai de mise à jour des déclarations fiscales : 24 mois supplémentaires
- Avantages fiscaux significatifs pour les unités situées dans l'IFSC

TAXES INDIRECTES

- Rationalisation de la structure tarifaire douanière
- Délai fixé pour la finalisation des évaluations provisoires
- Extension du délai pour l'utilisation des biens importés à un taux de droits de douane préférentiel
- Obligation d'annulation du crédit d'impôt sur les intrants pour bénéficier d'une note de crédit
- Modification rétroactive des dispositions relatives au crédit bloqué

COMMERCE & ÉCHANGES

- Priorité donnée aux infrastructures, à la facilitation des échanges et à l'innovation
- Développement de 100 GW de capacités nucléaires d'ici 2047
- Augmentation du seuil d'IDE dans le secteur de l'assurance à 100%

DIMENSION SOCIALE

- Extension de la classification des PME
- Incitations accordées aux entreprises du secteur de l'électricité
- Lancement de la Mission nationale de géospatial pour moderniser les registres fonciers et l'urbanisme

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- Croissance du PIB estimée à 6,4% pour l'exercice 2024-25
- Inflation globale basée sur l'IPC estimée à 4,9%
- Réserves de change évaluées à 635,70 milliards d'USD
- Déficit budgétaire estimé à 4,8% du PIB pour l'exercice 2024-25
- Augmentation de la production des industries de base, notamment le charbon, le gaz naturel, les produits de raffinage, les engrais, l'acier, le ciment et l'électricité.
- Création d'un comité national chargé des réformes réglementaires





Propositions Budgétaires

Taxes Directes & Taxes Indirectes

Cette section résume les propositions importantes sur les taxes directes et indirectes faites par la Ministre des Finances le 1er février 2025. Les dispositions relatives aux impôts directs contenues dans le projet de loi de finances 2025 s'appliqueront normalement à l'exercice financier commençant le 1er avril 2025 (Assessment Year 2026-27), tandis que les dispositions relatives aux impôts indirects s'appliqueront avec effet immédiat, sauf indication contraire. La ministre des finances est susceptible de proposer d'autres amendements par le biais de projets de loi distincts.

Les propositions contenues dans le projet de loi de finances sont soumises à la ratification du Parlement.

Taxes Directes

IMPÔT SUR LES REVENUS

- Les tranches d'imposition de base pour les particuliers et les HUF restent inchangées dans l'ancien régime. Tranches de revenus rehaussées dans le cadre du nouveau régime, à savoir :

ANCIEN RÉGIME		NOUVEAU RÉGIME ²		
TRANCHES DE REVENUS (₹)	TAUX (%)	TRANCHES DE REVENUS (₹)		TAUX (%)
		PASSE DE	À	
Jusqu'à 250,000 ¹	Nul	Jusqu'à 300,000	Jusqu'à 400,000	Nul
250,001-500,000	5	300,001-700,000	400,001-800,000	5
500,001-1,000,000	20	700,001-1,000,000	800,001-1,200,000	10
		1,000,001-1,200,000	1,200,001-1,600,000	15
1,000,001 & au-delà ³	30	1,200,001-1,500,000	1,600,001-2,000,000	20
		-	2,000,001-2,400,000	25
		1,500,001 & au-delà ⁴	2,400,001 & au-delà ⁴	30

¹La limite d'exonération pour les personnes atteignant 60 et 80 ans reste inchangée à 300 000₹ et 500 000₹ respectivement.

²La limite de réduction d'impôt pour les personnes physiques, les HUF, les associations de personnes (autres que les sociétés coopératives), les groupes de personnes physiques et les personnes morales artificielles est portée à 1,2 millions d'INR dans le cadre du nouveau régime. En pratique, pas d'impôt sur les revenus inférieurs à 1,2 million d'INR.

³La surtaxe reste inchangée : 10% pour les revenus de 5 à 10 millions d'INR ; 15% pour les revenus de 10 à 20 millions d'INR ; 25% pour les revenus de 20 à 50 millions d'INR ; 37% pour les revenus supérieurs à 50 millions d'INR.

⁴La surtaxe reste plafonnée à 25% dans le cadre du nouveau régime.regime.

- Les taux d'imposition des sociétés de personnes, des collectivités locales et des sociétés coopératives restent inchangés. Dans le cas d'une société coopérative, la surtaxe reste inchangée à 7% pour les revenus supérieurs à 10 millions d'INR et à 12% pour les revenus

supérieurs à 100 millions d'INR. Dans tous les autres cas, la surtaxe est de 12% lorsque le revenu dépasse 10 millions d'INR.

- Les taux d'imposition des sociétés restent inchangés, à savoir:

SOCIÉTÉ	TAUX (%)
De droit local ¹	
▸ Limite spécifique du CA / des recettes brutes	25 ²
▸ Autres	30
Étrangère ³	35

¹La surtaxe est maintenue à 7% et 12% lorsque le revenu dépasse 10 millions et 100 millions d'INR respectivement.

²Le bénéfice du taux d'imposition réduit s'applique aux entreprises dont le CA ou les recettes brutes ne dépassent pas 4 milliards d'INR au cours de l'exercice 2023-24.

³La surtaxe est maintenue à 2 % et 5 % lorsque le revenu dépasse 10 millions et 100 millions d'INR respectivement.

- Le régime fiscal préférentiel reste inchangé, bien que les échéances ne soient pas prolongées, à savoir:

ENTITÉ	TAUX (%)
Entreprise de droit local et société coopérative ¹	
▸ Nouvelle entreprise manufacturière	15 ²
▸ Nouvelle société cooperative manufacturière	15 ²
▸ Autres	22

¹Déductions en vertu des dispositions du chapitre VI-A limitées pour bénéficier d'un taux d'imposition préférentiel. Surtaxe de 10%.

²Avantage applicable aux entreprises immatriculées le ou après le 1er octobre 2019 et commençant la production (y compris la production d'électricité) le ou avant le 31 mars 2024, sous certaines conditions.

REVENUS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET PROFESSIONNELLES

- Un régime de taxation présomptive a été introduit pour les non-résidents fournissant des services ou des technologies aux entreprises de droit local engagées dans la fabrication de produits électroniques en Inde, sous un programme notifié par le gouvernement central. 25% des recettes brutes sont considérés comme un revenu d'entreprise.

PLUS-VALUES

- Le taux d'imposition sur les plus-values à long terme pour les investisseurs institutionnels étrangers ou les fonds spécifiés, résultant du transfert d'actions non cotées et d'instruments de dette cotés, est relevé de 10% à 12,5%.

INCITATIONS FISCALES – CENTRE INTERNATIONAL DE SERVICES FINANCIERS (IFSC)

- Avantages fiscaux étendus aux unités situées dans l'IFSC, à savoir:
 - Exonération des plus-values et des dividendes pour les unités de leasing maritime situées dans l'IFSC.
 - Exonération des dividendes présumés pour les centres de trésorerie dans l'IFSC des entreprises dont la société mère ou l'entité principale est cotée sur une bourse internationale.
 - Exonération des sommes perçues par un non-résident souscrivant une assurance-vie auprès d'un bureau d'assurance établi dans l'IFSC.
 - La relocalisation des fonds de détail et des fonds négociés en bourse (ETF) vers l'IFSC est fiscalement neutre.

- ▶ **La date limite pour bénéficier des incitations fiscales pour les unités de l'IFSC dans les banques d'investissement internationales (IBUs), le leasing d'aéronefs/navires et la relocalisation de fonds est prolongée jusqu'au 31 mars 2030.**

RETENUE D'IMPÔT / PERCEPTION DE L'IMPÔT

- Les dispositions relatives à la retenue à la source ont été rationalisées. Principales modifications:

NATURE DU REVENU	SEUIL (₹)	
	PASSE DE	À
Intérêts sur valeurs mobilières	NUL	10,000
Dividendes	5,000	10,000
Intérêts autres que sur valeurs mobilières payés par:		
▶ Banque, société cooperative et bureau de poste	40,000/50,000 ¹	50,000/1,00,000 ¹
▶ Toute autre entité	5,000	10,000
Gains issus de loteries, mots croisés et courses hippiques	10,000 (cumulé)	10,000 (par transaction)
Commissions d'assurance		
Commissions et primes sur billets de loterie	15,000	20,000
Commissions ou courtages		
Loyers	2,40,000 (annuel)	50,000 (mensuel)
Honoraires pour services professionnels ou techniques, redevances ou clause de non-concurrence	30,000	50,000
Revenus relatifs à certaines unités	5,000	10,000
Indemnisation majorée en cas d'acquisition forcée d'un bien immobilier	2,50,000	5,00,000

¹Seuil relevé pour les Senior Citizens.

- Les taux de retenue à la source sont réduits:
 - ▶ De 25-30% à 10% pour les paiements effectués par un trust de titrisation à un investisseur.
 - ▶ De 5% à 2% pour les commissions d'assurance.
- **Suppression de la collecte de l'impôt à la source (TCS) de 0,1% sur la vente de biens excédant 5 millions de roupies.**
- Suppression des taux majorés de retenue et de collecte pour les contribuables ne déposant pas leur déclaration fiscale.
- Pas de poursuites judiciaires si l'intégralité du TCS est payée avant la date limite de dépôt des déclarations trimestrielles.

SANCTIONS ET POURSUITES

- Le délai pour traiter une demande d'exonération de pénalités et de poursuites est prolongé de 1 à 3 mois.
- Uniformisation du délai d'imposition des pénalités à 6 mois à compter de la fin du trimestre au cours duquel la procédure concernée est finalisée.

TRANSFER PRICING

- **Introduction d'un régime d'évaluation par bloc pour assurer la certitude fiscale dans la détermination du prix de pleine concurrence, à savoir :**
 - ▶ **Évaluation sur une période de 3 ans.**
 - ▶ **Option ouverte au contribuable pour des transactions similaires.**
 - ▶ **Une fois approuvé, le prix de pleine concurrence est valide pour 2 années consécutives supplémentaires.**
 - ▶ **Ne s'applique pas aux affaires liées aux perquisitions fiscales.**

AUTRES MESURES FISCALES

- **Le délai pour soumettre une déclaration fiscale mise à jour en cas de divulgation volontaire de revenus supplémentaires est prolongé de 24 à 48 mois à compter de la fin de l'année d'imposition, moyennant le paiement d'un impôt additionnel de 60% ou 70%.**
- L'échéance pour l'incorporation des start-ups éligibles bénéficiant d'une déduction fiscale est prolongée de 5 ans, soit jusqu'au 31 mars 2030.
- L'achat de biens en Inde par un non-résident exclusivement en vue de leur exportation ne constitue pas une présence économique significative en Inde.
- Le revenu d'un Real Estate Investment Trust (REIT) et d'un Infrastructure Investment Trust (InvIT) provenant du transfert d'actions cotées, de fonds orientés vers les actions et d'unités de fiducies d'affaires est désormais taxé à un taux réduit de 12,5%.
- **La transition des pertes commerciales accumulées lors d'une fusion ou d'une réorganisation d'entreprise, auparavant autorisée sur 8 ans, ne sera désormais applicable qu'à partir de l'année où la perte a été initialement comptabilisée pour l'entité prédécesseur.**



Taxes Indirectes

DROITS DE DOUANES

- Recalibrage de la structure des taux des droits de douane et de l'Agriculture Infrastructure & Development Cess (AIDC).

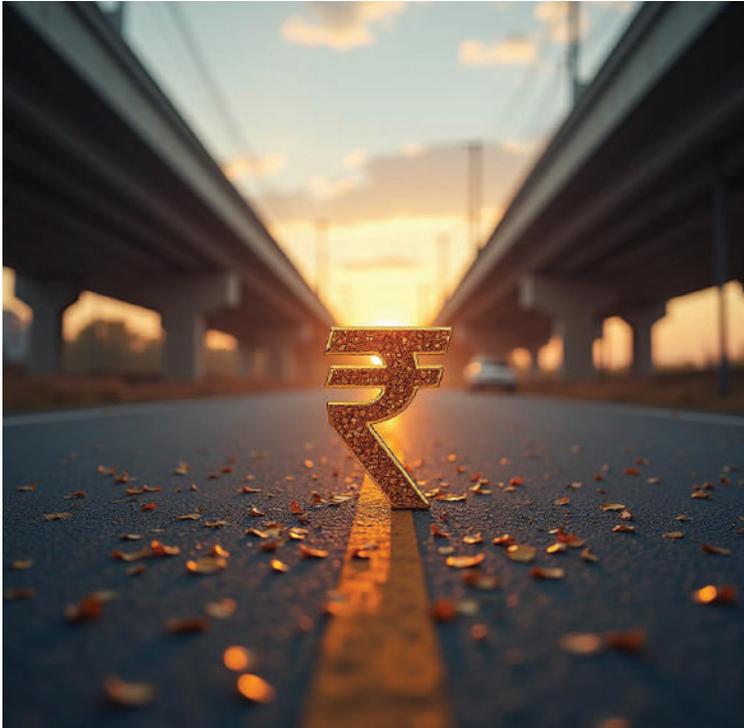
POINTS CLÉS

- Amendements
 - Un délai de 2 ans est fixé pour la finalisation des évaluations provisoires, sous réserve d'exceptions. Ce délai peut être prolongé d'une année supplémentaire.
 - Révision volontaire des déclarations après le dédouanement des marchandises désormais autorisée, sous réserve d'exceptions.
 - La période autorisée pour le réexport des marchandises importées pour réparation et retour passe de 6 mois à 1 an. Ce délai peut être prolongé d'une année supplémentaire pour les biens ferroviaires importés pour des opérations de maintenance, réparation et révision (MRO).
 - La période d'utilisation des marchandises importées à un taux de droit réduit pour la fabrication de biens soumis à accise est prolongée de 6 mois à 1 an. La fréquence des obligations déclaratives est assouplie.
 - Rationalisation de la structure du tarif douanier et réduction des différentes tranches de taux.
- Exonérations
 - Exonération de la Social Welfare Surcharge ('SWS') pour certaines marchandises spécifiées.
 - Prolongation des exemptions de droits de douane sur des marchandises spécifiées.

- Extension de l'exonération des droits de douane aux importations liées aux installations au sol pour satellites, aux pièces détachées ainsi qu'aux équipements nécessaires à la construction de véhicules de lancement et au lancement de satellites.

- Modification des taux de droits de douanes pour certaines industries :

INDUSTRIE	TAUX (%)		
	Passé de	↑↓	À
AQUACULTURE ET EXPORTATIONS MARINES			
▶ Pâte de poisson congelée (Surimi) utilisée dans la fabrication de produits analogues au Surimi, destinés à l'exportation	30	↓	5
▶ Hydrolysate de poisson utilisé dans la fabrication d'aliments aquatiques	15	↓	5
CUIR			
▶ Cuir Wet Blue (peaux et cuirs)	10	↓	0
GEMMOLOGIE ET JOAILLERIE			
▶ Composants en platine	25	↓	5
DÉCHETS DE MÉTAUX ET BATTERIES LITHIUM-ION			
▶ Déchets et rebuts de plomb/zinc	5	↓	0
▶ Poudres de cobalt	5	↓	0
▶ Déchets et rebuts de batteries lithium-ion	5	↓	0
SECTEUR INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE			
▶ Commutateurs Ethernet de catégorie opérateur	20	↓	10
▶ Dalles ouvertes pour modules d'affichage interactif à écran plat avec ou sans tactile, feuille de verre tactile et capteur tactile PCB pour la fabrication de modules d'affichage interactifs	15/10	↓	5
▶ Composants et pièces de dalles ouvertes utilisées dans la fabrication de panneaux de téléviseurs LED/LCD	2.5	↓	0
▶ Composants, sous-composants et matières premières utilisés dans la fabrication des circuits imprimés, modules caméra et connecteurs de téléphones mobiles ainsi que dans la fabrication de certains composants spécifiques des téléphones mobiles (écouteurs filaires, microphone et récepteur, câble USB, lecteur/scanner d'empreintes digitales)	2.5	↓	0



DROIT D'ACCISE

- À compter du 1er avril 2025, tous les pouvoirs et fonctions attribués à la Settlement Commission pour traiter les demandes en attente seront exercés par l'Interim Board.

TAXE SUR LES BIENS ET SERVICES (GST)

- Nouvelles Dispositions
 - Introduction de dispositions d'identification unique pour la mise en œuvre d'un mécanisme de traçabilité des marchandises à risque d'évasion fiscale, avec des sanctions en cas de violation.

INDUSTRIE	TAUX (%)		
	Passe de	↑↓	À
AUTOMOBILE			
▶ Véhicules motorisés pour le transport de 10 personnes ou plus	25/40	↓	20
▶ Voitures et autres véhicules motorisés avec une valeur CIF supérieure à 40 000 USD, ou une cylindrée supérieure à 3000 cc pour les véhicules essence et 2500 cc pour les véhicules diesel, ou les deux	100	↓	70
▶ Véhicules motorisés pour le transport de marchandises	25/40	↓	20
▶ Motos avec une cylindrée ne dépassant pas 1600 cc (en CBU - entièrement assemblées)	50	↓	40
▶ Motos avec une cylindrée ne dépassant pas 1600 cc (en SKD - semi-démontées)	25	↓	20
▶ Motos avec une cylindrée ne dépassant pas 1600 cc (en CKD - complètement démontées)	15	↓	10
▶ Motos avec une cylindrée de 1600 cc et plus (en CBU - entièrement assemblées)	50	↓	30
▶ Motos avec une cylindrée de 1600 cc et plus (en SKD - semi-démontées)	25	↓	20
▶ Motos avec une cylindrée de 1600 cc et plus (en CKD - complètement démontées)	15	↓	10
JOUETS			
▶ Pièces de jouets électroniques utilisées dans la fabrication de jouets électroniques	25	↓	20

Amendements

- Les fournitures inter-états soumises au mécanisme d'autoliquidation et reçues par un Input Service Distributor ('ISD'), sont désormais expressément couvertes sous le mécanisme ISD à partir du 1er avril 2025.
- Suppression des dispositions sur le moment d'imposition de la taxe concernant les bons d'achat, en cohérence avec les nouvelles règles de fiscalité déjà notifiées.
- Obligation pour le client enregistré de procéder au reversement de la taxe sur les intrants pour toute note de crédit émise, réduisant ainsi la charge fiscale du fournisseur.**
- Le dépôt préalable de 10% est rendu obligatoire pour faire appel d'un ordre de demande uniquement pour les pénalités.

Amendements Rétroactifs

- Les crédits bloqués liés aux fournitures destinées à la construction de biens immobiliers autres que les installations "ou" les machines exclurent désormais les installations "et" machines, et ce, indépendamment de toute décision judiciaire antérieure, à compter du 1er juillet 2017.**
- L'approvisionnement de biens au sein d'une Zone Économique Spéciale (ZES) ou d'une Zone de Stockage pour le Commerce Extérieur avant l'exportation ou la mise à disposition dans la Zone de Tarification Nationale ne sera pas considéré comme une fourniture. La taxe perçue sur ces transactions dans le passé ne sera pas remboursée, à compter du 1er juillet 2017.

Focus sur le Commerce & les Échanges

PME ET INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

- Les seuils d'investissement et de chiffre d'affaires pour la classification des PME seront augmentés respectivement de 2,5 et 2 fois. **Cela aidera les PME à atteindre des plus grandes économies d'échelle, favorisant également l'accès au capital et aux avancées technologiques.**
- La garantie de crédit pour les PME est portée de 50 millions d'INR (0,57 million d'USD) à 100 millions d'INR (1,15 million USD), et pour les startups axées sur les 27 secteurs clés d'Atmanirbhar Bharat, de 100 millions d'INR (1,15 million d'USD) à 200 millions d'INR (2,30 millions d'USD).
- Pour favoriser un développement respectueux du climat et la fabrication de technologies propres, l'accent est mis sur la création d'un écosystème national pour les cellules solaires photovoltaïques, les batteries pour véhicules électriques, les moteurs, les contrôleurs, les électrolyseurs, les éoliennes, les équipements de transmission à haute tension et les batteries à l'échelle du réseau. National Manufacturing Mission proposée pour soutenir les industries de Clean Tech, en plus d'offrir un soutien politique et des feuilles de route d'exécution pour les PME et les grandes industries.

INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURE

- Les ministères concernés par les infrastructures établiront un plan triennal de projets à mettre en œuvre via le modèle de Partenariat Public-Privé (PPP). Les États adopteront également cette approche avec le soutien de l'India Infrastructure Project Development Fund scheme pour préparer des projets de PPP.
- Le second plan de monétisation des actifs (2025-2030) vise à débloquer 10 000 milliards d'INR (115,34 milliards d'USD) pour financer de nouveaux projets d'infrastructure.
- Incitations aux entreprises de distribution d'énergie à travers des emprunts supplémentaires (sous réserve de mise en œuvre de

réformes) pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la santé financière.

- **100 GW de capacités nucléaires seront développées d'ici 2047 pour accompagner la transition énergétique. 200 milliards d'INR (2,31 milliards d'USD) seront alloués à la R&D sur les Réacteurs Modulaires de Petite Taille (SMR), considérés comme une technologie prometteuse pour répondre aux besoins croissants de l'Inde en matière d'énergie.**

INNOVATION ET TECHNOLOGIE

- 200 milliards d'INR (2,31 milliards d'USD) seront alloués à la R&D pilotée par le secteur privé.
- Dans le cadre du programme PM Gati Shakti, une mission géospatiale nationale sera mise en place pour moderniser les registres fonciers, la planification urbaine et la conception des projets d'infrastructure.

EXPORTATIONS & FACILITATION DU COMMERCE

- Une mission de promotion des exportations sera mise en place pour dynamiser l'écosystème d'exportation de l'Inde. L'objectif est d'améliorer l'accès au crédit à l'exportation, de fournir un soutien à l'affacturage transfrontalier et d'aider les PME à relever les défis non tarifaires sur les marchés mondiaux. L'initiative sera menée par les ministères du commerce, des PME et des finances.
- **BharatTradeNet ("BTN"), qui sera mis en place en tant qu'infrastructure publique numérique, conçue pour servir de plateforme unique pour les documents commerciaux internationaux et les solutions de financement. L'objectif est d'améliorer l'efficacité et la transparence.**
- Élaboration d'un cadre national pour développer les Global Capability Centers (GCCs) dans les villes secondaires. Ce cadre facilitera l'accès aux talents et à l'infrastructure améliorée des villes secondaires, les rendant ainsi attractives pour les entreprises.

RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIÈRES

- **Le plafond des investissements directs étrangers ("IDE") dans le secteur de l'assurance est passé de 74% à 100%. Cette mesure devrait permettre d'attirer de nouveaux IDE, de diversifier les produits et d'accroître la portée du secteur de l'assurance.**
- Le processus d'approbation et les exigences relatives aux fusions d'entreprises seront simplifiés. Les modifications proposées devraient alléger les processus réglementaires, facilitant ainsi les fusions et réduisant le temps nécessaire à leur réalisation.
- **Un comité de haut niveau sera mis en place pour examiner les diverses autorisations, réglementations et exigences en matière de licences pour le secteur non financier. L'objectif est de rationaliser les inspections et les processus de conformité afin de faciliter les affaires en Inde.**

MANAGEMENT FISCAL

- Les recettes totales (hors emprunts) pour l'exercice 2024-25 sont estimées à 31,47 billions d'INR (362,98 milliards d'USD), tandis que les dépenses totales sont estimées à 47,16 billions d'INR (543,94 milliards d'USD).
- Les recettes fiscales nettes pour l'exercice 2024-25 sont estimées à 25,57 billions d'INR (294,93 milliards d'USD).
- Le déficit budgétaire pour l'exercice 2024-25 est estimé à 4,8% du PIB.
- Les emprunts bruts et nets sur le marché par le biais de titres datés au cours de l'exercice 2024-25 sont estimés à 14,82 billions d'INR (170,93 milliards d'USD) et 11,54 billions d'INR (133,10 milliards d'USD) respectivement.

Impact

MARCHÉ DES CAPITAUX

Le Bombay Stock Exchange ('Sensex') a clôturé en légère hausse de 0,01% à 77 505 points, soit une augmentation de 5,39 points. Le National Stock Exchange ('Nifty') a baissé de 0,11%, soit 26,25 points, pour clôturer à 23 482 points. Le Sensex a touché un plus haut intrajournalier de 77 899 et un plus bas de 77 006, tandis que le Nifty a touché un plus haut de 23 632 et un plus bas de 23 318 au cours de la journée.

SECTEURS CLÉS

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Budget de l'Union met l'accent sur l'augmentation des rendements agricoles, l'amélioration de l'irrigation et le stockage post-récolte dans 100 districts sous-performants, bénéficiant ainsi à 17 millions d'agriculteurs. L'amélioration des capacités d'entreposage et de stockage frigorifique permettra aux agriculteurs de vendre leurs produits à de meilleurs prix, réduisant ainsi les ventes en situation de détresse et le gaspillage. Le crédit agricole et l'assurance récolte seront renforcés pour encourager l'investissement dans des techniques modernes, assurant une croissance durable des revenus. La Mission pour l'autosuffisance en légumineuses vise à réduire la dépendance aux importations, stabiliser les prix et économiser des devises étrangères.

INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURE

Le Plan de Monétisation des Actifs libérera des capitaux pour les infrastructures de transport, d'énergie et de logistique sur une période de cinq ans, garantissant une expansion continue sans augmentation du déficit budgétaire. La participation accrue des acteurs privés favorisera l'efficacité, la modernisation et une meilleure gestion des gares ferroviaires, aéroports, autoroutes et ports, réduisant la congestion

et les coûts de transport. L'Urban Challenge Fund soutiendra les Smart Cities, l'assainissement et la planification urbaine, améliorant la gestion du trafic, la gouvernance numérique et les infrastructures vertes. Les investissements dans des réseaux intelligents d'eau et d'électricité optimiseront l'utilisation des ressources, tandis que les logements abordables et l'expansion périurbaine décongestionneront les métropoles.

ÉNERGIE

La Nuclear Energy Mission vise une capacité de 100 GW d'ici 2047, mettant l'accent sur les Réacteurs Modulaires de Petite Taille (SMR) pour améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité. L'énergie nucléaire représente une alternative stable et fiable au charbon et aux combustibles fossiles, soutenant l'objectif de neutralité carbone de l'Inde d'ici 2070. L'arrivée d'investisseurs privés favorisera les Investissements Directs Étrangers (IDE) et les collaborations technologiques, renforçant l'écosystème nucléaire indien.

PME ET INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Une feuille de route exhaustive a été établie pour renforcer les PME, encourager la fabrication de technologies propres et stimuler l'expansion industrielle. Les entreprises auparavant exclues pourront désormais bénéficier des aides gouvernementales, favorisant ainsi la croissance et la création d'emplois. Le financement prioritaire par les banques augmentera, facilitant l'accès au capital pour les petites entreprises. La production indienne de panneaux solaires, d'éoliennes et de batteries pour véhicules électriques réduira la dépendance aux importations chinoises. Un soutien ciblé au secteur du jouet, de la chaussure et du cuir permettra à l'Inde de capturer une plus grande part du marché mondial.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Le budget introduit des réformes clés visant à stimuler les exportations, renforcer les chaînes d'approvisionnement et réduire les barrières commerciales. Les PME, qui constituent un acteur majeur des exportations, bénéficieront d'une réglementation assouplie et d'un soutien financier, leur permettant ainsi de s'étendre vers l'ASEAN, l'Afrique et

l'Amérique latine. L'amélioration des infrastructures de stockage et de fret aérien soutiendra les exportations de produits périssables et à forte valeur ajoutée, évitant ainsi le gaspillage et augmentant les revenus agricoles. Le secteur pharmaceutique indien bénéficiera d'un transport plus rapide et plus sûr des vaccins et des médicaments, renforçant ainsi son rôle au sein de la chaîne d'approvisionnement mondiale en soins de santé.

IDE DANS LE SECTEUR DES ASSURANCES

Les réformes du secteur financier visent à attirer des investissements étrangers, à réduire les charges réglementaires et à favoriser l'inclusion financière. L'augmentation à 100 % des IDE dans les assurances permettra aux assureurs internationaux de détenir la totalité du capital de leurs filiales indiennes, entraînant ainsi un afflux de capitaux, une meilleure gestion des risques et une pénétration accrue du marché de l'assurance. Une concurrence plus importante contribuera à la baisse des coûts des primes et stimulera l'innovation dans les produits d'assurance, notamment l'assurance paramétrique et les évaluations des risques basées sur l'intelligence artificielle. L'augmentation des IDE générera également des emplois dans les domaines de l'actuariat, de la souscription et du service client, tandis que la micro-assurance et l'assurance agricole profiteront aux agriculteurs, aux petites entreprises et aux ménages à faible revenu.

R&D ET INNOVATION

Le budget met l'accent sur la technologie, la recherche et l'innovation, positionnant ainsi l'Inde comme un pôle mondial des technologies de pointe. L'informatique quantique favorisera les avancées en matière de découverte de médicaments, de cybersécurité et de modélisation climatique, tandis que l'automatisation basée sur l'intelligence artificielle améliorera l'efficacité des secteurs manufacturier, logistique et financier. L'augmentation du financement de la R&D pour les universités et les Instituts Indiens de Technologie (IIT) favorisera des avancées dans l'intelligence artificielle, la biotechnologie et la science des matériaux, encourageant ainsi la croissance des brevets et des startups technologiques, renforçant de ce fait l'écosystème de la propriété intellectuelle en Inde.

Changements Récents de Politique

Droit des sociétés

Réglementation des changes

Fiscalité

Digital India

Divers

DROIT DES SOCIÉTÉS

- **La procédure de fusion et d'acquisition ("M&A") impliquant une société mère étrangère (société cédante) et une filiale indienne à 100% (société bénéficiaire) a été simplifiée. Les nouvelles dispositions exigent une approbation préalable de la Reserve Bank of India (RBI) et le respect des règles relatives aux fusions simplifiées et accélérées.**
- L'Autorité Nationale de Reporting Financier ("NFRA") a publié une circulaire précisant les responsabilités des auditeurs principaux et des autres auditeurs dans un audit de groupe. Points clés :
 - L'auditeur principal est responsable du rapport sur les états financiers consolidés et doit s'assurer que les risques significatifs des entreprises du groupe sont traités.
 - Lorsqu'il prévoit d'utiliser le travail d'un autre auditeur, l'auditeur principal doit évaluer la compétence professionnelle de ce dernier.
 - Tout auditeur principal est tenu d'exécuter les procédures requises, sauf s'il a des raisons valables de croire que des procédures alternatives ont été mises en œuvre pour atteindre les mêmes objectifs.
- L'Insolvency and Bankruptcy Board of India ('IBBI') a émis des directives pour le Committee of Creditors ('CoC') afin d'améliorer la prise de décision et de respecter des délais stricts. L'objectif est de réduire les retards procéduraux et de maximiser la valeur des actifs des débiteurs en difficulté.

RÉGLEMENTATION DES CHANGES

- Les entreprises indiennes sont désormais autorisées à émettre/transférer des instruments de participation par échange d'actions avec une société indienne ou une société étrangère, sans nécessité d'approbation préalable de la RBI. Une approbation gouvernementale préalable sera uniquement requise lorsque la réglementation l'impose.
 - **La RBI a publié le cadre opérationnel régissant les investissements des Foreign Portfolio Investors ('FPIs')**

concernant les désinvestissements et la reclassification en tant qu'investissements directs étrangers ("IDE").

- À compter de l'exercice 2023-24, les exportateurs doivent soumettre la déclaration annuelle de remise des droits et taxes sur les produits exportés auprès de la Direction Générale du Commerce Extérieur. Ce programme rembourse les taxes et droits non couverts par d'autres dispositifs. D'ici le 31 mars 2025, les exportateurs souhaitant bénéficier d'un remboursement supérieur à 10 millions de roupies devront soumettre un rapport détaillant leurs réclamations à l'exportation.

FISCALITÉ

- La Suisse a révoqué l'application unilatérale du statut de "Nation la Plus Favorisée" dans le cadre du traité fiscal entre l'Inde et la Suisse. À partir du 1er janvier 2025, les résidents indiens percevant des dividendes de sociétés suisses seront soumis à une retenue à la source de 10%, contre 5% auparavant.
- La taxe sur les profits exceptionnels a été supprimée pour le pétrole brut, le carburant d'aviation, l'essence et le diesel afin de réduire les prix du carburant.

DIGITAL INDIA

- **Des règles provisoires ont été introduites dans le cadre des Digital Personal Data Protection Rules, visant à renforcer la protection des données personnelles. Les "Data Fiduciaries" devront fournir des informations claires et accessibles sur le traitement des données personnelles, garantissant ainsi un consentement éclairé. Les citoyens auront le droit d'exiger l'effacement de leurs données, de désigner des représentants numériques et d'accéder à des mécanismes faciles à utiliser pour gérer leurs données.**
- Le Gouvernement indien allouera désormais le spectre satellitaire de manière administrative, sans passer par des enchères. Cette politique vise à attirer plusieurs entreprises dans le secteur du haut débit par

satellite, offrant aux consommateurs plus de choix et s'alignant sur les pratiques mondiales.

DIVERS

- Des amendements ont été introduits pour améliorer les normes de qualité des effluents traités et fixer les limites autorisées des solides dissous totaux. Afin de garantir le respect des réglementations et une transparence accrue, les stations de traitement des effluents communs devront installer des systèmes de surveillance continue en ligne des effluents.
- Les "Liquid Waste Management Rules, 2024" entreront en vigueur le 1er octobre 2025 et visent à :
 - Minimiser les déchets liquides
 - Gérer leur collecte
 - Traiter ces déchets
 - Réutiliser les eaux usées
 - Éliminer les eaux usées traitées restantes
- Toutes les entités impliquées dans la génération et la gestion des eaux usées seront soumises à ces réglementations, y compris les autorités locales des zones urbaines et rurales. Ces réglementations couvrent les eaux usées, les boues issues des installations de traitement et les boues fécales.
- **Les PME ayant un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'INR bénéficieront désormais d'un accès plus rapide au fonds de roulement et d'une amélioration de leur trésorerie. Ces entreprises ainsi que les Central Public Sector Enterprises doivent obligatoirement s'inscrire sur les plateformes Receivables Discounting System ('TReDS').** Ces plateformes en ligne permettront aux PME de vendre leurs factures impayées (créances commerciales) à divers financeurs à des taux compétitifs.
- Un Accord de Sécurité de l'Approvisionnement a été signé avec les États-Unis, garantissant un soutien prioritaire réciproque pour les biens et services liés à la défense, tout en encourageant des opportunités de co-production et de co-développement.

COMMERCE EXTÉRIEUR

(Avril - Novembre 2024)

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DE L'INDE				
S. No.	Principales exportations vers	Part (%)	Principales importations depuis	Part (%)
1	USA	18.64	Chine	15.75
2	EAU	8.41	Russie	9.29
3	Pays-Bas	5.75	EAU	8.50
4	Royaume-Uni	3.38	USA	6.27
5	Singapour	3.32	Arabie Saoudite	4.15
6	Chine	3.25	Iraq	4.03
7	Arabie Saoudite	2.58	Indonésie	3.43
8	Bangladesh	2.52	Suisse	3.27
9	Allemagne	2.41	Corée du Sud	3.02
10	Australie	1.94	Singapour	2.94

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

(en millions d'USD)

FLUX ENTRANTS D'IDE (TOP 10 PAYS)						
Rang	Pays	2022-23 (Avr - Mar)	2023-24 (Avr - Mar)	2024-25 (Avr - Sep)	Flux entrants cumulés (Avr 2000 - Sep 2024)	% des flux totaux (Avr 2000 - Sep 2024)
1	Île Maurice	6,134	7,970	5,341	177,188	25
2	Singapour	17,203	11,774	7,531	167,474	24
3	USA	6,044	4,998	2,576	67,770	10
4	Pays-Bas	2,498	4,924	3,580	52,263	7
5	Japon	1,798	3,177	1,199	43,117	6
6	Royaume-Uni	1,738	1,216	188	35,279	5
7	EAU	3,353	2,924	3,472	21,974	3
8	Îles Cayman	772	342	235	15,501	2
9	Allemagne	547	505	249	14,892	2
10	Chypre	1,277	806	808	14,258	2

COMPOSITION SECTORIELLE DES IDE

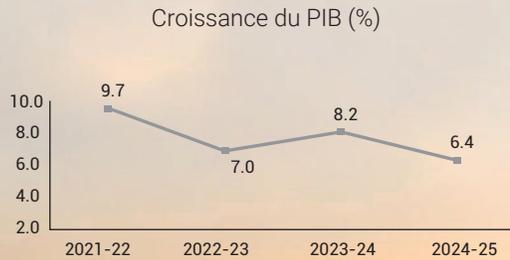
(Avr'24 - Sep'24) (en millions d'USD)



Indicateurs Économiques

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

La croissance du PIB pour l'exercice 2024-25 est estimée à 6,4%, contre 8,2% pour l'exercice 2023-24.



Les chiffres pour l'exercice 2022-23 sont des premières estimations révisées.

Les chiffres pour l'exercice 2023-24 sont des estimations provisoires.

Les chiffres pour l'exercice 2024-25 sont des premières estimations anticipées.

INFLATION

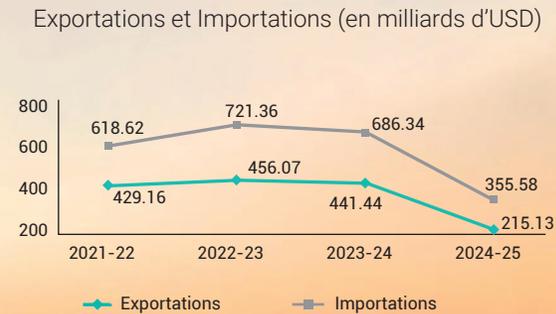
L'inflation globale basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) a diminué, passant de 5,4% pour l'exercice 2023-24 à 4,9% pour l'exercice 2024-25.



Le chiffre pour l'exercice 2024-25 concerne la période d'avril à décembre.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les exportations jusqu'à Septembre 2024 se sont élevées à 215,13 milliards d'USD, tandis que les importations se sont élevées à 355,58 milliards d'USD.

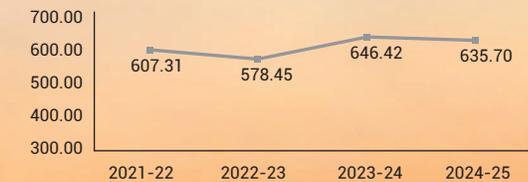


Les chiffres pour l'exercice 2023-2024 sont des estimations préliminaires.
Les chiffres pour l'exercice 2024-25 sont des estimations préliminaires pour la période d'avril à septembre.

RÉSERVES DE CHANGE

Les réserves de change s'élevaient à 635,70 milliards d'USD en décembre 2024.

Réserves de change (en milliards d'USD)



Le chiffre pour l'exercice 2024-25 correspond à la fin du mois de décembre 2024.

INFRASTRUCTURE

INDUSTRIES DE BASE

La production de charbon entre avril et novembre 2024 augmente de 6,4% par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La production de gaz naturel, de produits de raffinage du pétrole, d'engrais, d'acier, de ciment et d'électricité a augmenté, tandis que la production de pétrole brut a diminué.

Croissance dans les industries de base (%)

SECTEUR	2021-22	2022-23	2023-24	AVRIL À NOVEMBRE	
				2023-24	2024-25*
Charbon	8.5	14.8	11.8	12.8	6.4
Pétrole Brut	-2.6	-1.7	0.6	-0.2	-2.4
Gaz Naturel	19.2	1.6	6.1	5.4	1.1
Produits de raffinage	8.9	4.8	3.6	5.0	2.7
Engrais	0.7	11.3	3.7	6.3	1.6
Acier	16.9	9.3	12.5	14.8	5.9
Ciment	20.8	8.7	8.9	10.1	3.1
Électricité	8.0	8.9	7.1	7.7	5.3
Indice Global	10.4	7.8	7.6	8.7	4.2

*Les chiffres pour la période d'avril à novembre pour l'exercice 2024-25 sont provisoires.

ÉNERGIE

La production totale d'électricité a augmenté de 5,41% entre avril et décembre 2024 par rapport à la période correspondante de l'année précédente, avec le nucléaire marquant une augmentation de 18,55%.

(en milliards d'unités)

SOURCE D'ÉNERGIE	AVRIL À DÉCEMBRE		
	2023	2024*	CROISSANCE %
Thermique	980.79	1016.48	3.64
Nucléaire	36.26	42.99	18.55
Hydraulique (Large)	114.76	125.44	9.31
Sources d'énergies renouvelables	171.16	188.27	9.99
Importation de butane	4.67	5.23	11.97
Production totale d'énergie	1,307.64	1,378.42	5.41

*Les chiffres pour la période d'avril à novembre pour l'exercice 2024-25 sont provisoires.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Inde est le deuxième plus grand marché des télécommunications, avec plus de 1,18 milliard d'abonnés téléphoniques, un taux de pénétration global de 84% et 941 millions d'utilisateurs de l'Internet haut débit au 31 décembre 2024. Le pays est le leader mondial en matière de consommation de données mobiles par abonné et propose les tarifs de données les plus abordables au monde. L'infrastructure des télécommunications est renforcée grâce au projet Bharat Net, qui vise à étendre l'accès au haut débit aux villages et à améliorer la couverture mobile dans le Nord-Est de l'Inde, les zones frontalières, ainsi que sur les îles d'Andaman & Nicobar et de Lakshadweep.

CHEMINS DE FER

Le réseau ferroviaire indien est le quatrième plus grand au monde, avec une croissance annuelle de 8% du trafic passagers et une augmentation de 5,2% du fret marchandises à revenus générateurs par rapport à l'année précédente. Afin de stimuler le tourisme, des trains touristiques à thème, appelés "Bharat Gaurav", ont été introduits. Ces circuits ferroviaires mettent en valeur le riche patrimoine culturel et les sites historiques majeurs de l'Inde. Le projet de train à grande vitesse Mumbai-Ahmedabad, soutenu par le Japon, s'étend sur 508 km et a un coût révisé de 1,08 billion d'INR (12,46 milliards d'USD). En date d'octobre 2024, le projet avait atteint 47,17% d'avancement, avec 674,86 milliards d'INR (7,78 milliards d'USD) déjà investis.

ROUTES

L'Inde dispose d'un réseau routier total de 6,34 millions de km, comprenant un réseau d'autoroutes nationales ("National Highway") de 146 195 km. Bien que les autoroutes nationales ne représentent que 2% du réseau routier total, elles supportent environ 40% du trafic routier de marchandises.

GLOBAL CAPABILITY CENTERS ('GCCs')

Le nombre de GCCs en Inde a augmenté, passant d'environ 1 430 en 2018-19 à plus de 1 700 en 2023-24. Au cours de l'exercice 2023-24, ces centres emploient près de 1,9 million de professionnels. L'Inde s'est imposée comme un acteur clé en exploitant son vaste vivier de talents, représentant 28% de la main-d'œuvre mondiale en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ("STEM") et 23% des ingénieurs en logiciel à l'échelle mondiale.

Dates clés des déclarations pour l'année 2025-26

(Les dates peuvent être révisées à la suite de la notification des régulateurs)

FISCALITÉ

Aspect réglementaire	Date d'échéance
Déclaration d'impôt sur les sociétés	31 Octobre / 30 Novembre
Rapport d'audit fiscal	30 Septembre / 31 Octobre
Rapport sur le Prix de transfert	31 Octobre
Déclarations TDS/TCS (Retenue d'impôt)	Trimestriel
Déclaration d'impôt sur le revenu	31 Juillet
Déclarations périodiques de GST	
- CA > 50 millions d'INR	Mensuel
- CA ≤ 50 millions d'INR	Trimestriel / Mensuel
Déclaration annuelle de GST (GSTR-9)	
- CA > 20 millions d'INR	Annuel
Déclaration de rapprochement de la GST et auto-certification par la direction (GSTR-9C)	
- CA > 50 millions d'INR	Annuel

CONFORMITÉS

Aspect réglementaire	Date d'échéance
Dépôt de la TDS	7 de chaque mois
Dépôt de la GST	
- CA > 50 millions d'INR	20 de chaque mois
- CA ≤ 50 millions d'INR	20 / 22 / 24 de chaque mois / trimestre*

*Diffère selon l'État

DROIT DES SOCIÉTÉS

Aspect réglementaire	Date d'échéance
Réunion du Conseil d'Administration	Quatre réunions par an avec un intervalle ne dépassant pas 120 jours entre deux réunions.
Assemblée Générale Annuelle (AGA) (adoption des états financiers)	Sous 6 mois suivant la fin de l'exercice financiers)
Déclaration annuelle au ROC	Sous 60 jours suivant l'AGA
Dépôt des comptes annuels au ROC	Sous 30 jours suivant l'AGA

À Propos



Un cabinet d'expertise-comptable et de conseil

SERVICES

- Comptabilité et soutien aux entreprises
- Assurance
- Conseil aux entreprises
- Automatisation et transformation digitale
- Gestion des risques
- Fiscalité
- Conseil en transactions



ACTUELLEMENT POSITIONNÉ DANS LE TOP 10

DES CABINETS DE COMPTABILITÉ ET DE CONSEIL

Des équipes solidement structurées, spécialisées par domaine, guidées par des professionnels compétents et expérimentés, présents à travers toute l'Inde, afin de garantir un excellent service aux clients.

70 Associés/
Directeurs

6000+
Clients

1200+
Professionnels en
interne

18+
Sites en Inde

PRÉSENCE MONDIALE



43,000
Employés



650
Bureaux



140
Territoires

National Affiliates : Bhubaneswar, Chandigarh, Pune and Vishakhapatnam

New Delhi

Aurobindo Tower
81/1 Third Floor Adchini
Aurobindo Marg
New Delhi 110 017 INDIA
T +91 11 4100 9999

Sunil Arora
sunil.arora@asa.in

Ahmedabad

306-B, Pinnacle Business Centre
Corporate Road, Prahlad Nagar
Ahmedabad 380 015 INDIA
T +91 79 4891 5409

Himanshu Srivastava
himanshu.srivastava@asa.in

Bengaluru

53/B, LOLS Citadel Level 2 & 3
1st Main Road, 3rd Phase
Sarakki Industrial Layout, J P Nagar
Bengaluru 560 078 INDIA
T +91 80 4907 9600

D. Ramprasad
ramprasad.d@asa.in

Chennai

Unit No. 709 & 710
7th Floor 'BETA Wing'
Raheja Towers, New Number - 177
Anna Salai, Chennai 600 002 INDIA
T +91 44 4904 8200

DK Giridharan
dk.giri@asa.in

Gurgaon

Times Square Fourth Floor
Block B, Sushant Lok 1
Gurgaon 122 002 INDIA
T +91 124 4333 100

Sundeep Gupta
sundeep.gupta@asa.in

Hyderabad

Vasavi's MPM Grand, 11th Floor
Unit No 1204, Yella Reddy Guda
Road, Ameerpet, Hyderabad
Telangana 500 073 INDIA
T +91 40 2776 0423

Zohra Juveriya
zohra.juveriya@asa.in

Kochi

Pioneer Tower
207-208 Second Floor
Marine Drive
Kochi 682 031 INDIA
T +91 484 410 9999

P N Ramachandra Kamath
pnr.kamath@asa.in

Mumbai

Lotus Corporate Park G-1801
CTS No.185/A, Graham Firth
Compound, Western Express
Highway, Goregaon (East)
Mumbai 400 063 INDIA
T +91 22 4921 4000

Bhushan Sharma
bhushan.sharma@asa.in